

Politique de confidentialité

1. Préambule

- 1.1. L'association CESAL et la société CESAL Résidentiel (ci-après indistinctement « CESAL ») assurent conjointement la gestion de plusieurs parcs de logements locatifs. A ce titre, CESAL administre les Demandes (telles que définies ci-après) de Candidats, Résidents et/ou tiers et assure un certain nombre de prestations annexes auprès des Résidents (sécurité, maintenance des équipements des logements, livraison de colis, etc.).
- 1.2. La présente Politique de confidentialité a pour objet d'informer les Personnes Concernées sur la façon dont leurs Données Personnelles sont collectées par l'association CESAL et par la société CESAL Résidentiel agissant en qualité de responsables de traitement conjoints et enfin les droits dont bénéficient les Personnes Concernées quant à ces traitements tels qu'ils sont définis ci-après.

Grandes lignes de l'accord entre l'association CESAL et la société CESAL Résidentiel

L'infrastructure technique et administrative de l'association CESAL et la société CESAL Résidentiel est mutualisée ce qui explique le caractère conjoint des traitements réalisés.

Un accord spécifique a été conclu entre l'association CESAL et la société CESAL Résidentiel pour encadrer ces traitements conjoints et les collaborateurs dédiés à ces traitements, sont soumis à des clauses de confidentialités strictes.

Le point de contact pour les Personnes Concernées est :

Monsieur Géraud DE LASSAGNE, Directeur Général de CESAL

Les Personnes Concernées peuvent néanmoins exercer les droits conférés par la Réglementation sur les Données Personnelles à l'égard de et contre l'association CESAL et la société CESAL Résidentiel sans distinction.

2. Définitions

- 2.1. Les termes suivants qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel dans la présente Politique de confidentialité, auront la définition suivante :

Archivage Intermédiaire :	Désigne le déplacement des Données Personnelles qui présentent encore pour CESAL un intérêt administratif, (comme par exemple en cas de contentieux et/ou en cas d'obligation légale) dans une base de données distincte, séparée logiquement ou physiquement et dont, en tout état de cause, l'accès est restreint. Cette archive est une étape intermédiaire avant la suppression des Données Personnelles concernées ou leur anonymisation.
----------------------------------	--

Candidat :	Désigne la personne physique qui soumet un formulaire de réservation (en ligne depuis le Site Internet) d'un logement locatif auprès de CESAL.
CESAL :	<p>Désigne ensembles ou séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CESAL, association à but non lucratif (loi 1901), enregistrée à l'INSEE sous le n°349 371 880, dont le siège social est sis 1 rue Joliot curie 91190 Gif-sur-Yvette qui assure la gestion du parc locatif étudiant du campus Centrale Supélec, et - CESAL Résidentiel, société par actions simplifiée enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le n°851 685 057 dont le siège social est sis 1 rue Joliot curie 91190 Gif-sur-Yvette qui assure la gestion du parc locatif privé du campus Centrale Supélec.
Politique de confidentialité :	Désigne la présente politique de confidentialité et de protection des Données Personnelles des Personnes Concernées mise en œuvre par CESAL.
Compte :	Désigne l'espace personnel dédié au Candidat et/ou à un Résident accessible uniquement après sa création par ce dernier sur le Site internet par le biais d'identifiants personnels et confidentiels confiés par CESAL, et depuis lequel il peut notamment procéder à des Demandes.
Demande :	Désigne toute sollicitation ou requête formulée par un Candidat et/ou un Résident et/ou un tiers auprès de CESAL et/ou par CESAL auprès d'un Candidat et/ou un Résident et/ou un tiers (ex : demande de réservation d'un logement locatif, demande d'intervention technique dans le logement, etc...).
Donnée(s) Personnelle(s) :	Désignent les données à caractère personnel de la Personne Concernée, au sens de la Réglementation sur les Données Personnelles, collectées et traitées par CESAL dans le cadre de son activité et notamment de l'utilisation du Site Internet et du traitement des Demandes.
Droits Spécifiques :	Désignent les droits accordés par la Réglementation sur les Données Personnelles aux Personnes Concernées concernant le traitement de leurs Données Personnelles.
Personne Concernée :	Désigne la personne physique dont les Données Personnelles sont traitées par CESAL, qu'il s'agisse du Candidat, du Résident ou d'un tiers.

Règlementation sur les Données Personnelles :	Désigne la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en application du Règlement communautaire du 27 avril 2016 publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne le 4 mai 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit « RGPD » pour Règlement Général pour la Protection des Données).
Résident :	Désigne la personne physique qui bénéficie d'un logement au terme d'un contrat de bail avec CESAL.
Site Internet :	Désigne un Site Internet édité et exploité par CESAL et sur lequel est hébergée la présente Politique de confidentialité.
Terminal(aux) :	Désigne l'équipement matériel (ordinateur, tablette, smartphone, téléphone, etc.) utilisé par la Personne Concernée pour consulter ou voir s'afficher le Site Internet et/ou tout autre support numérique édité par un tiers.

3. Les bases légales du traitement

- 3.1. Conformément à la Règlementation sur les Données Personnelles, les traitements désignés dans la présente Politique de confidentialité sont soutenus par une base légale spécifique.
- 3.2. La Personne Concernée a consenti, sur le Site Internet, au traitement de ses Données Personnelles pour une ou plusieurs finalités spécifiques.
 - 3.2.1. Le Site Internet a requis le consentement exprès de la Personne Concernée afin de réaliser un traitement spécifique explicité lors du recueil du consentement.
- 3.3. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la Personne Concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci.
 - 3.3.1. Si une relation contractuelle existe ou est en cours de négociation entre la Personne Concernée et CESAL (par exemple, un contrat de bail entre le Résident et CESAL, un contrat de prestation de services avec un tiers dont la Personne Concernée serait un préposé et/ou un mandataire, etc.) celle-ci peut servir de base juridique de la collecte et du traitement des Données Personnelles de la Personne Concernée.
 - 3.3.2. Ces Données sont ainsi nécessaires à la réalisation d'un certain nombre de traitements liés à l'exécution des mesures précontractuelles et/ou de relation contractuelle entre la Personne Concernée et CESAL, dont les finalités sont détaillées au paragraphe 4 – Les finalités des traitements.
 - 3.3.3. Par exemple, l'examen d'une Demande de réservation d'un logement nécessite du Candidat qu'il communique à CESAL un certain nombre de Données Personnelles,

lesquelles seront conservées par CESAL afin d'apporter une réponse rapide et efficace à cette Demande.

3.3.4. Puis, ces Données Personnelles seront nécessaires à l'exécution du contrat de bail d'habitation, c'est-à-dire mettre à disposition du Résident le logement souhaité et permettre à CESAL de recouvrer les loyers.

3.4. Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle CESAL est soumise.

3.4.1. Le traitement des Données Personnelles peut également être nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle CESAL serait soumise, par exemple, la conservation des logs d'accès au Site Internet, conformément au Décret n° 2011-219 du 25 février 2011 relatif à la conservation et à la communication des données permettant d'identifier toute personne ayant contribué à la création d'un contenu mis en ligne.

3.4.2. CESAL peut également être obligée de conserver les Données Personnelles pour respecter son obligation légale de conservation à des fins comptables et fiscales.

3.5. Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par CESAL ou par un tiers, à moins que ceux-ci ne prévalent les intérêts ou les libertés et droits fondamentaux de la Personne Concernée qui exigent une protection des données à caractère personnel, notamment lorsque la Personne Concernée est un mineur.

3.5.1. CESAL peut disposer d'un intérêt légitime justifiant le traitement des Données Personnelles du Résident, comme par exemple le traitement des Données strictement nécessaire à des fins de prévention de la fraude, ou dans le cadre de procédures civiles d'exécution (procédure d'expulsion d'un locataire).

3.5.2. Dans cette hypothèse, CESAL s'assure de ce que le traitement en cause est bien nécessaire à la réalisation de son intérêt légitime et évalue les conséquences de ce traitement sur le Résident, notamment en tenant compte de la nature des Données traitées, et la façon dont elles sont traitées.

3.5.3. CESAL s'assure de ne pas méconnaître l'intérêt ou les droits et libertés fondamentaux permettant à la Personne Concernée, à tout moment, de s'opposer, à tout ou partie des traitements décrits dans la présente Politique de confidentialité, comme de mettre en œuvre ses Droits Spécifiques, et ce dans les conditions du paragraphe 9 – Les Droits Spécifiques.

4. Les finalités des traitements

Les Données Personnelles de la Personne Concernée sont nécessaires pour permettre à CESAL de/d' :

- Permettre à un Candidat et/ou à un Résident de bénéficier d'un Compte et d'y accéder ainsi qu'à toutes les informations y figurant telles que sa Demande et les documents communiqués pour le traitement de celle-ci ;
- Gérer les Demandes des Candidats : enregistrement, priorisation, instruction, attribution, transfert de bail et notamment enregistrer les éléments permettant d'apprécier la solvabilité du Candidat à la location d'un bien immobilier à l'exclusion du calcul automatisé de l'appréciation du risque et de procéder aux opérations de recouvrement de créance à intervenir ;

- Assurer la gérance du parc de logements :
 - comptabilité, tenue des comptes des Résidents, gestion des relations avec les organismes gestionnaires des aides au logement, gestion des relations avec les réservataires des logements ;
 - établir le quittancement des loyers : l'émission de titres de recettes des locations et la gestion des relances, les pièces comptables nécessaires au recouvrement et à la gestion des comptes des Résidents concernés organisation de l'élection des représentants des Résidents au conseil d'administration ;
 - négociation d'accords collectifs avec les Résidents ;
 - mise en œuvre des politiques publiques concernant l'habitat à caractère social ;
 - réalisation d'enquêtes en matière d'accession à la location (y compris les enquêtes annuelles dites Supplément de Loyer de Solidarité et Occupation du Parc Social) et établissement de statistiques relatives à la gestion et à l'occupation du patrimoine immobilier, à la réhabilitation des immeubles et des logements ou à l'appréciation de la qualité du service ;
 - traiter, répondre, administrer et gérer les différentes Demandes des Résidents et/ou de CESAL ;
- Personnaliser la communication avec les Résidents, notamment via des appels téléphoniques concernant la gestion de leurs demandes ou par les courriers électroniques d'information concernant le parc de logements ou concernant ses partenaires ;
- Assurer l'attribution aux Résidents des dispositifs individuels d'accès aux immeubles (badges et interphonie) ;
- Assurer la sécurité du parc de logements et contrôler l'accès des Personnes Concernées ;
- Effectuer les opérations relatives à sa relation commerciale avec la Personne Concernée et/ou la personne morale dont la Personne Concernée est le mandataire et/ou le préposé c'est-à-dire concernant le suivi de la « relation client », tel que la réalisation d'enquêtes de satisfaction, la gestion des réclamations, statistiques financières, sélection de fournisseurs etc. ;
- Réaliser des opérations commerciales auprès des Résidents via ses partenaires ;
- Permettre le respect de ses obligations comptables et fiscales ;
- Permettre la gestion des demandes d'exercice des Droits Spécifiques dans les conditions du paragraphe 9 – Les Droits Spécifiques ;
- Gérer le précontentieux et le contentieux ;
- Lutter contre la fraude.

5. Le stockage des Données Personnelles

5.1. Toutes les précautions ont été prises pour stocker les Données personnelles des Personnes Concernées dans un environnement sécurisé et empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Les informations transmises par le soin de la Personne Concernée ne seront jamais transmises à des tiers dans un but commercial ni vendues ni échangées.

6. La collecte des Données Personnelles

6.1. Les Données Personnelles concernées

CESAL collecte, en fonction de chaque Demande, puis au fur et à mesure de son traitement, notamment les Données Personnelles suivantes :

- Les données d'identification : prénoms ; nom ; nom d'usage ; sexe ; date et lieu de naissance ; nationalité ; adresse ; numéro de téléphone ; adresse électronique ; code interne de traitement ; numéro d'allocataire d'une caisse d'allocations familiales ou de mutualité sociale agricole exclusivement pour permettre le versement d'une aide au logement ; numéro d'immatriculation d'un véhicule en cas d'attribution d'un emplacement de stationnement ;
- Les données image résultant des prises de vues et stockage de l'installation de vidéosurveillance ;
- Les données d'identification des représentants légaux et mandataires : prénoms ; nom ; date et lieu de naissance ; nationalité ; adresse ; numéro de téléphone et de fax ; adresse électronique ;
- Les informations d'identité du tiers payeur des loyers : charges, caution ou dépôt de garantie (montant, nature, début et fin de l'engagement) ;
- Les données relatives à la vie professionnelle : niveau d'étude, catégorie socioprofessionnelle ; nature de l'activité professionnelle ; coordonnées de l'employeur ; situation de demandeur d'emploi ; inscription à Pôle emploi ; date de début et de fin d'une indemnisation liée à la perte d'un emploi ;
- Les informations d'ordre économique et financier : ressources ; collecteur ou réservataire financeur ; montant du dépôt de garantie, du loyer, de l'aide au logement, du supplément de loyer de solidarité, des charges, des travaux d'entretien, d'amélioration et d'adaptation ; mode de règlement du loyer ; identité bancaire ou postale ; compagnie d'assurance, type et numéro de police d'assurance, garanties souscrites, date de début et de fin de l'assurance, attestation d'assurance ;
- Les données relatives aux logements des Résidents : plaintes, réclamations et demandes de réparation ou d'adaptation ; dégâts et sinistres ; constats et rapports d'expertise ; coordonnées des entreprises intervenantes ; travaux réalisés, anomalies d'occupation, non-respect du bail, à l'exclusion de toute donnée relative à une infraction ; état du logement) ;
- La liste des pièces justificatives prévues par le Décret n° 2015-1437 du 5 novembre 2015, pouvant être demandées au Candidat à la location et à sa caution ;

- La liste des pièces justificatives prévues par l'arrêté du 24 juillet 2013 du ministre de l'égalité des territoires et du logement, dans le cadre d'une demande de logement locatif et son annexe relative au handicap ;
- Les caractéristiques complémentaires du Candidat (taux d'effort, reste à vivre, ménage reconnu DALO, caractère prioritaire de la demande et motif associé, contingent de réservation, demandeur relevant d'un accord collectif d'attribution, périmètre géographique du logement à attribuer) ;
- Les avis résultant de l'entretien préalable à l'attribution d'un logement ;
- Les procès-verbaux des commissions d'attributions de logements ;
- Les motifs de non-satisfaction de la Demande ou d'ajournement du dossier, propositions d'attribution, motifs de refus ;
- Les données relatives à la restriction de circulation du Résident : zone accessible, date de validité de l'accès ; numéro de badge ; en cas d'accès à un espace de stationnement pour véhicules : numéro d'immatriculation, numéro d'emplacement de stationnement ;
- Les données techniques (adresse IP, données de connexion, données de navigation)

CESAL collecte également, dans le cadre de sa relation avec ses partenaires ou tout tiers, notamment les Données Personnelles suivantes :

- Les données nécessaires au suivi de la relation avec les partenaires commerciaux : services et abonnements souscrits, factures, correspondances, etc ;
- Les données nécessaires à la réalisation des actions de fidélisation, de prospection, d'étude, de sondage, à l'organisation de toute opération promotionnelle.

6.2. La durée de conservation des Données Personnelles

6.2.1. Les Données Personnelles collectées **dans le cadre de l'instruction d'une demande de réservation d'un logement locatif** sont conservées **jusqu'au jour de la radiation de la demande** du système d'enregistrement **ou jusqu'au jour de l'attribution d'un logement** au Candidat (ou au plus tard dans un délai de trois (3) mois suivant la radiation).

*Ces Données Personnelles sont conservées en Archivage Intermédiaire pendant une durée supplémentaire de **six (6) années** à compter du traitement de la Demande du Candidat afin de se préserver une preuve dans l'hypothèse d'une éventuelle plainte pénale ayant pour objet l'existence d'une discrimination dans le processus de sélection.*

6.2.2. Les Données Personnelles **relatives aux Résidents** sont conservées jusqu'au jour de leur départ du logement ou, en cas de sommes restant dues, jusqu'au complet paiement desdites sommes à CESAL.

*Ces Données Personnelles sont également conservées en Archivage Intermédiaire pendant une durée supplémentaire de **six (6) années** à compter du départ du Résident afin de se préserver une preuve dans l'hypothèse d'une éventuelle plainte pénale ayant pour objet l'existence d'une discrimination dans le processus de sélection.*

*Par exception, les Données personnelles comptables et justificatives sont conservées en Archivage Intermédiaire pendant une durée supplémentaire de **dix (10) années**, conformément aux obligations fiscales et comptables de CESAL (Article L123-22 du Code de commerce).*

6.2.3.Les Données Personnelles **relatives aux tiers avec lesquels CESAL a contracté** sont conservées pendant une durée de cinq (5) années suite à la fin de la relation contractuelle avec ces derniers.

*Par exception, les Données personnelles comptables et justificatives sont conservées en Archivage Intermédiaire pendant une durée supplémentaire de **dix (10) années**, conformément aux obligations fiscales et comptables de CESAL (Article L123-22 du Code de commerce).*

6.2.4.Les Données Personnelles **relatives aux tiers avec lesquels CESAL n'a pas contracté** sont conservées pendant une durée de trois (3) années suite au dernier contact avec ces derniers.

6.2.5.CESAL conserve pendant toute la durée nécessaire l'ensemble des Données Personnelles utiles dans le cadre de la gestion d'un précontentieux et/ou d'un contentieux.

6.2.6.Les Données Personnelles utilisées à **des fins de prospection commerciale** sont conservées **pendant trois (3) ans** à compter de la fin de la relation avec la Personne Concernnée.

6.2.7.Les Données Personnelles collectées pour assurer un contrôle d'accès aux zones soumises à une restriction de circulation sont conservées tant que la Personne Concernnée bénéficie d'un droit d'accès pour une durée de **soixante-douze (72) heures**.

6.2.8.Les Données Personnelles collectées dans le cadre du dispositif de vidéosurveillance sont conservées pendant **trente (30) jours**.

6.3. Seules les Données Personnelles désignées sur le Site Internet comme obligatoires sont indispensables pour bénéficier d'un Compte.

7. Destinataires ou catégories de destinataire s'ils existent

Destinataires (ou catégorie de Destinaires) des Données personnelles	Nature des données transférées	Finalité du transfert envisagé	Niveau de protection offert par le pays ou exception prévue par la Réglementation sur les Données Personnelles si transfert hors U.E.
Prestataire d'hébergement du Site (Société OVH)	Toutes les Données	Héberger les Données	Union européenne

Assurances (Société STUDCORP)	Nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone	Souscrire un contrat d'assurance habitation.	Union européenne
Caisse d'allocation familiale (CAF)	Nom, prénom, date de naissance, numéro d'allocataire	Aider les étudiants dans leur démarche	N.A.
Prestataire qui assure la sécurité des locaux (Cogelec)	Données d'identification, numéro de téléphone, numéro de badge,	Assurer la sécurité du parc locatif	Union européenne
Prestataire qui assure la sécurité des locaux et des résidents	Données d'identification, numéro de téléphone, numéro de badge, images de vidéosurveillance	Assurer la sécurité du parc locatif et des Résidents	Union européenne
Prestataire qui assure la réception des colis des Résidents	Données d'identification	Mettre à disposition des Résidents des colis	Union européenne
Autorités judiciaires	Données d'identification,	Procédure d'expulsion, fraude	N.A.

8. Les Droits Spécifiques de la Personne Concernée

8.1. Conformément à la Réglementation sur les Données Personnelles, la Personne Concernée peut, à tout moment, bénéficier des Droits Spécifiques suivants de/d'à :

- accès (article 49 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés),
- rectification (article 50 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés),
- l'effacement (article 51 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés),
- limitation d'un traitement (Article 53 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés),
- portabilité (articles L224-42-1 et suivants du code de la consommation),
- opposition (article 56 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés),
- directives post-mortem (article 85 de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés),

8.2. Droits d'accès

8.2.1. La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir de CESAL la confirmation que les Données Personnelles la concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès auxdites Données Personnelles ainsi que les informations suivantes :

- a) les finalités du traitement ;
- b) les catégories de Données Personnelles ;
- c) les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les Données Personnelles ont été ou seront communiquées ;
- d) lorsque cela est possible, la durée de conservation des Données Personnelles envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;

- e) l'existence du droit de demander à CESAL la rectification ou l'effacement de Données Personnelles, ou une limitation du traitement de ses Données Personnelles, ou du droit de s'opposer à ce traitement ;
- f) le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ;
- g) lorsque les Données Personnelles ne sont pas collectées auprès de la Personne Concernée, toute information disponible quant à leur source ;
- h) l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, et, au moins en pareil cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la Personne Concernée ;

8.2.2. Lorsque les Données Personnelles sont transférées vers un pays tiers ou à une organisation internationale, la Personne Concernée a le droit d'être informée des garanties appropriées, en ce qui concerne ce transfert.

8.2.3. CESAL fournit une copie des Données Personnelles faisant l'objet d'un traitement.

8.2.4. CESAL peut exiger le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie supplémentaire demandée par la Personne Concernée.

8.2.5. Lorsque la Personne Concernée présente sa demande par voie électronique, les informations sont fournies sous une forme électronique d'usage courant, à moins qu'elle ne demande qu'il en soit autrement.

8.2.6. Le droit de la Personne Concernée d'obtenir une copie de ses Données Personnelles ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

8.3. Droits de rectification

8.3.1. La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir de CESAL, dans les meilleurs délais, la rectification des Données Personnelles la concernant qui sont inexactes. Elle a aussi la possibilité d'obtenir que les Données Personnelles incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

8.4. Droits à l'effacement

8.4.1. La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir de CESAL l'effacement, dans les meilleurs délais, de Données Personnelles la concernant lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- a) Les Données Personnelles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière par CESAL ;
- b) La Personne Concernée a retiré son consentement pour le traitement de ces Données Personnelles et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;

- c) La Personne Concernée exerce son droit d'opposition dans les conditions rappelées ci-après et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ;
- d) Les Données Personnelles ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- e) Les Données Personnelles doivent être effacées pour respecter une obligation légale ;
- f) Les Données Personnelles ont été collectées auprès d'un mineur.

8.5. Droits à la limitation

8.5.1. La Personne Concernée a la possibilité d'obtenir de CESAL la limitation du traitement de ses Données Personnelles lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- a) Le CESAL vérifie l'exactitude des Données Personnelles suite à la contestation par la Personne Concernée de l'exactitude des Données Personnelles,
- b) Le traitement est illicite et la Personne Concernée s'oppose à l'effacement des Données Personnelles et exige à la place la limitation de leur utilisation ;
- c) Le CESAL n'a plus besoin des Données Personnelles aux fins du traitement mais celles-ci sont encore nécessaires à la Personne Concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- d) La Personne Concernée s'est opposée au traitement dans les conditions rappelées ci-après et le CESAL vérifie de savoir si les motifs légitimes poursuivis prévalent sur les motifs allégués.

8.6. Droit à la portabilité des Données

8.6.1. La Personne Concernée a la possibilité de recevoir de CESAL les Données Personnelles la concernant, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine lorsque :

- a) Le traitement des Données Personnelles est fondé sur le consentement, ou sur un contrat
et
- b) Le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés.

8.6.2. Lorsque la Personne Concernée exerce son droit à la portabilité elle a le droit d'obtenir que les Données Personnelles soient transmises directement par le CESAL à un autre CESAL qu'il désignera lorsque cela est techniquement possible.

8.6.3. Le droit à la portabilité des Données Personnelles de la Personne Concernée ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

8.7. Droit d'opposition

8.7.1. La Personne Concernée peut s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement des Données Personnelles la concernant fondé sur l'intérêt légitime de CESAL. Ce dernier ne traitera alors plus les Données Personnelles, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs impérieux et légitimes

pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la Personne Concernée, ou pourra les conserver pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

8.8. Directives post-mortem

8.8.1. La Personne Concernée a la possibilité de communiquer à CESAL des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses Données Personnelles après son décès, lesquelles directives peuvent être enregistrées également auprès « *d'un tiers de confiance numérique certifié* ». Ces directives, ou sorte de « *testament numérique* », peuvent désigner une personne chargée de leur exécution ; à défaut, les héritiers de la Personne Concernée seront désignés.

8.8.2. En l'absence de toute directive, les héritiers de la Personne Concernée peuvent s'adresser à CESAL afin de/d':

- accéder aux traitements de Données Personnelles permettant « *l'organisation et le règlement de la succession du défunt* » ;
- recevoir communication des « *biens numériques* » ou des « *données s'apparentant à des souvenirs de famille, transmissibles aux héritiers* » ;
- faire procéder à la clôture du compte de la Personne Concernée sur le Site Internet et s'opposer à la poursuite du traitement de ses Données Personnelles.

8.8.3. En tout état de cause, la Personne Concernée a la possibilité d'indiquer à CESAL, à tout moment, qu'elle ne souhaite pas, en cas de décès, que ses Données Personnelles soient communiquées à un tiers.

9. Exercice des Droits Spécifiques de la Personne Concernée

9.1. Ces droits peuvent être exercés, à tout moment, auprès de CESAL, précisément [à compléter en précisant l'entité de rattachement]:

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : direction@cesal.fr
- Par courrier postal à l'adresse suivante : CESAL Direction Générale 1 rue Joliot curie 91190 Gif-sur-Yvette

9.2. Aux fins de faire valoir ses droits suivant les conditions visées ci-dessus et dans l'hypothèse où CESAL aurait des doutes sur l'auteur de la demande, CESAL pourra demander à celui-ci de justifier de son identité en mentionnant ses nom, prénom, adresse de courrier électronique et d'accompagner sa demande d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

9.3. Une réponse sera adressée à la Personne Concernée dans un délai d'un (1) mois maximum suivant la date de réception de la demande.

9.4. Au besoin ce délai pourra être prolongé de deux (2) mois par CESAL qui en donnera alerte à la Personne Concernée et ce, compte tenu de la complexité et/ou du nombre de demandes.

9.5. En cas de demande de la Personne Concernée de suppression de ses Données Personnelles et/ou en cas d'exercice de son droit à solliciter l'effacement de ses Données Personnelles, CESAL pourra toutefois les conserver sous forme d'Archivage

Intermédiaire, et ce pour la durée nécessaire à satisfaire à ses obligations légales, ou à des fins probatoires pendant le délai de prescription applicable.

9.6. La Personne Concernée peut également porter réclamation devant l'autorité de contrôle compétente (la CNIL).

10. La sécurité de votre mot de passe

10.1. CESAL prend toutes précautions utiles pour assurer le stockage sécurisé du mot de passe du Compte.

10.2. Toutefois, la sécurité de ce mot de passe dépend aussi de sa conception.

10.3. Aussi, il est rappelé à la Personne Concernée que son mot de passe, pour être valide doit être composé, a minima de 8 caractères, au moins 3 des 4 types suivants : majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux

10.4. Des moyens mnémotechniques permettent de créer des mots de passe complexes, tels que :

- Ne conserver que les premières lettres des mots d'une phrase ; par exemple, la phrase « *Un Mot de Passe se retient !* » correspond au mot de passe 1mdp@sr !
- En mettant une majuscule si le mot est un nom (ex : mot)
- En gardant des signes de ponctuation (ex : !)
- En exprimant les nombres à l'aide des chiffres de 0 à 9 (ex : Un ->1)

11. Les cookies déposés sur le Terminal de la Personne Concernée suite à sa navigation sur le Site Internet

11.1. Des cookies sont utilisés sur le Site Internet.

11.2. Un cookie est une information déposée sur le Terminal qui sert à la Personne Concernée à accéder au Site Internet.

11.3. Des cookies sont afférents à la navigation de la Personne Concernée sur le Site Internet et permettent de déterminer les pages qu'elle a consultées, leur date et heure de consultation.

11.4. A aucun moment, ces cookies ne permettent à CESAL d'identifier personnellement La Personne Concernée.

11.5. La durée de conservation de ces cookies dans le Terminal de la Personne Concernée n'excède pas six (6) mois.

11.6. Plus spécifiquement, les Données Personnelles collectées depuis les cookies émis par CESAL ou des tiers permettent :

- D'établir des statistiques et volumes de fréquentation et d'utilisation du Site Internet permettant d'améliorer l'intérêt et l'ergonomie des services ;
- D'adapter la présentation du Site Internet aux préférences d'affichage du Terminal de la Personne Concernée (langue utilisée, résolution d'affichage, système d'exploitation utilisé, etc.) ;

- De mémoriser des informations relatives à un formulaire complété par la Personne Concernée sur le Site Internet (inscription ou accès au Compte) ;
- De mettre en œuvre des mesures de sécurité, par exemple lorsqu'il est demandé à la Personne Concernée de se connecter à nouveau au Site Internet après un certain laps de temps ;

11.7. Grace aux cookies, CESAL collecte et traite pour les finalités déterminées ci-dessus, tout ou partie des Données Personnelles suivantes :

- Des informations en lien avec le Terminal de la Personne Concernée et/ou de la Personne Concernée:
 - Son type de Terminal (Smartphone, tablette, ordinateur, etc.) ;
 - Son système d'exploitation de son Terminal (Mac Os, iOS, Android, Windows, BlackBerry etc.) ;
 - Les catégories et versions de plug-in de son Terminal ;
 - Son fournisseur d'accès à Internet (Orange, SFR, Bouygues, Free, etc.) ;
 - Le navigateur qu'il utilise (Safari, Chrome, Internet explorer, etc.) ;
 - Son identifiant de publicité lié au système d'exploitation de son Terminal ;
 - L'adresse IP de son Terminal ;
 - Ses préférences de langues.
- Des informations sur sa navigation et son comportement sur le Site Internet :
 - Les statistiques sur la consultation des différentes pages du Site Internet ;
 - Le cheminement URL complet vers, via et depuis le Site Internet ;
- Des informations concernant la Personne Concernée (âge ou tranche d'âge, sexe, catégorie socio-professionnelle déclarée et/ou présumée, centres d'intérêts présumés, etc.) liées à son activité sur Internet et communiquées par des tiers (annonceurs, régie publicitaire, etc.).

12. Cookies de CESAL

Nom du cookie	Finalité du cookie (audience publicité, profilage, réseaux sociaux, nécessaire au site Internet et/ou à l'application, etc.)	Support (desktop / mobile)	Editeur du cookie	Lien vers la Politique de confidentialité de l'éditeur	Durée de vie du cookie	Opt-out
Google Analytics	Audience		Google	https://support.google.com/analytics/answer/6004245		

Recaptcha			Google	https://policies.google.com/privacy		
------------------	--	--	---------------	--	--	--

13. Opposition aux cookies

- 13.1. La Personne Concernée est informée, lors de sa première visite, qu'elle a la faculté de s'opposer à l'enregistrement des cookies qui sont accessoires au fonctionnement du Site Internet et ce, notamment en configurant son navigateur Internet ou en exerçant ses choix sur cette page (voir ci-dessous).
- 13.2. Lorsque la Personne Concernée navigue sur le Site Internet, des informations sont susceptibles d'être enregistrées, ou lues, dans son Terminal, sous réserve de ses choix.
- 13.3. La Personne Concernée trouvera plus d'aide sur les pages dédiées de son navigateur (ci-après les navigateurs les plus courants) :
- Internet Explorer : <http://windows.microsoft.com/fr-FR/windows-vista/Block-or-allow-cookies>
 - Google
Chrome: <http://support.google.com/chrome/bin/answer.py?hl=fr&hlrm=en&answer=95647>
 - Safari: https://support.apple.com/kb/PH19214?locale=fr_FR&viewlocale=fr_FR
 - Firefox: <http://support.mozilla.org/fr/kb/Activer%20et%20désactiver%20les%20cookies>
 - Opéra : <http://help.opera.com/Windows/10.20/fr/cookies.html>
- 13.4. La Personne Concernée peut également paramétrier son navigateur afin que celui-ci envoie un code indiquant aux sites Internet qu'il ne souhaite pas être suivi (option « Do Not Track ») :
- Internet Explorer™ : <http://windows.microsoft.com/fr-fr/internet-explorer/use-tracking-protection#ie=ie-11>
 - Safari™: <http://support.apple.com/kb/PH11952>
 - Chrome™: <https://support.google.com/chrome/answer/114836>
 - Firefox™: <https://support.mozilla.org/fr/kb/comment-activer-option-ne-pas-pister>
 - Opéra™ : <http://help.opera.com/Windows/12.10/fr/notrack.html>